

LE GROUPE BEA/GTA

Samir Hasbani

Volume 66, numéro 1, 1998

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1105189ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1105189ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (imprimé)

2817-3465 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Hasbani, S. (1998). LE GROUPE BEA/GTA. *Assurances*, 66(1), 23–38.
<https://doi.org/10.7202/1105189ar>

Résumé de l'article

Le Groupe BEA/GTA est devenu, au fil des ans, le chef de file canadien dans les domaines techniques les plus variés : information sur les risques, prévention des sinistres, inspections résidentielles et commerciales, services actuariels, services spécialisés en gestion des risques, services de consultation, services d'enseignement et de documentation.

Samir Hasbani, son directeur pour le Québec, décrit la récente fusion, survenue le 1er janvier 1998, entre le BEA et le GTA et il démontre l'importance du nouveau groupe en passant en revue des principales activités et services du groupe et de ses filiales.

LE GROUPE BEA/GTA

par Samir Hasbani

RÉSUMÉ

Le Groupe BEA/GTA est devenu, au fil des ans, le chef de file canadien dans les domaines techniques les plus variés : information sur les risques, prévention des sinistres, inspections résidentielles et commerciales, services actuariels, services spécialisés en gestion des risques, services de consultation, services d'enseignement et de documentation.

Samir Hasbani, son directeur pour le Québec, décrit la récente fusion, survenue le 1^{er} janvier 1998, entre le BEA et le GTA et il démontre l'importance du nouveau groupe en passant en revue des principales activités et services du groupe et de ses filiales.

ABSTRACT

The UAB/IAO Group became, years after years, the Canadian leading edge provider of technical services: risk information, loss prevention, home and business inspections, actuarial and other specialized risk management, consulting, educational and documentation services.

Samir Hasbani, its Quebec manager, describes the recent January 1998 merger and comments on the importance of the new entity, after visiting the various services offered by the Group and its subsidiaries.

L'auteur :

Samir Hasbani est directeur pour le Québec, Groupement technique des assureurs inc.

■ QUELQUES MOTS SUR LE BEA ET LE GTA

Le 1^{er} janvier 1998, le BEA a fait l'acquisition du GTA par voie de fusion. Le GTA est devenu une filiale à part entière du BEA. Cette première canadienne a donné ainsi naissance à l'organisme le plus important au Canada dans le monde de l'assurance en matière de règlement et de gestion de sinistres, de prévention et d'assistance en matière de production.

Certaines activités des exploitations réunies ont déjà été intégrées au niveau des finances et de l'exploitation. L'objectif ultime était d'offrir à l'industrie d'assurance, au moyen d'un guichet unique, des services complets. Avec un revenu annuel de près de 60 millions de dollars, les deux entreprises sont présentes dans tous les coins du pays ainsi que dans d'autres régions du monde. Elles regroupent plus de 1 100 employés, spécialisés dans différentes disciplines, afin de servir une vaste clientèle d'assureurs, réassureurs, courtiers, captives, autoassureurs, gestionnaires de risques rattachés à des organismes gouvernementaux ou grandes entreprises, municipalités, ingénieurs conseils, et autres.

En 1998 et dans les années à venir, la flexibilité ainsi créée devrait permettre au BEA/GTA d'être le chef de file de la prévention et de l'expertise en sinistres au Canada. Ses services pourraient contribuer ainsi à réduire les coûts, en plus d'offrir une valeur ajoutée. Sa nouvelle façon de faire pourra lui donner un avantage distinctif face à la concurrence et le préparer aux défis des années 2000, où l'importance de l'information, de l'utilisation de l'informatique dans les affaires, la formation, le service à la clientèle et la rapidité d'exécution seront les clés de la réussite, du succès et de la croissance.

Fort de cette expertise, il procurera à sa clientèle une vaste gamme de produits et services spécialisés, notamment dans les domaines de l'inspection et la gestion des risques, l'expertise en sinistres, les services informatisés, l'ingénierie conseil, la formation au sein de notre École de technologie de la prévention, l'actuariat conseil, les programmes de tarification, le classement des municipalités, la gestion de portefeuilles, les fichiers sur les antécédents sinistres et le crédit, etc.

□ **Le groupe BEA**

Le Bureau d'expertise des assureurs Itée (BEA) est une compagnie canadienne unique dont les activités ont débuté en 1951 et qui offre des services de gestion de sinistres aussi bien aux

assureurs qu'aux entreprises clientes grâce à ses cinq divisions, de l'Atlantique au Pacifique.

Le BEA est un gestionnaire de sinistres et une firme d'expertise indépendante à l'échelle nationale qui exploite des bureaux et des points de service dans toutes les provinces du Canada. Le BEA peut compter sur un excellent réseau d'employés et une présence inégalée d'un océan à l'autre. Grâce à une croissance constante, le BEA est présent sur toutes les scènes locales et ses professionnels peuvent être joints partout et en tout temps, 24 heures par jour, 7 jours par semaine, dans les deux langues officielles du Canada.

Le BEA a établi des liens d'affaires avec GAB Robins, une firme d'expertise internationale dont les activités couvrent 5 continents. Grâce à la participation de ce partenaire, le BEA peut, de façon rapide et efficace, régler des sinistres qui surviennent à l'étranger ou représenter des intérêts canadiens dans le règlement de tels sinistres.

Le BEA jouit d'une capacité établie à régler des sinistres à l'échelle nationale et mondiale et à agir comme une seule entité dans l'intérêt de ses clients.

Grâce à la participation de son partenaire, le BEA offre un plus grand éventail de services à l'échelle mondiale. Le Groupe GAB Robins est composé de GAB Robins North America Inc. aux États-Unis et de compagnies GAB Robins distinctes à travers le monde, c'est-à-dire : Royaume-Uni, Europe, Moyen-Orient, Afrique, Mexique, Amérique centrale, Amérique latine, Asie, Pacifique et dans de nombreux autres pays. Il constitue le réseau le plus complet en matière d'expertise en sinistres et de gestion de sinistres.

GAB Robins North America Inc. est à l'avant-garde du domaine de la gestion de sinistres depuis 110 ans. En tant que l'un des chefs de file en Amérique en matière de gestion de sinistres, GAB offre des services d'expertise, d'enquêtes et de gestion d'information, ainsi qu'un éventail de services connexes aux assurés ainsi qu'aux clients non traditionnels.

En tant que filiale en propriété exclusive de SGS North America Inc., le chef de file mondial en matière d'inspection et de contrôle de la qualité, GAB Robins possède la souplesse et la capacité financière pour offrir un plus grand éventail de services et de ressources de main-d'œuvre et de gestion.

Le BEA entretient des relations d'affaires avec GAB Robins depuis plus de quarante ans. Ainsi, sa clientèle, grâce à un simple appel local, a accès à un réseau mondial.

Le BEA est en mesure de régler tout genre de sinistre, quels que soient l'ampleur ou l'endroit du sinistre. Ses spécialistes hautement qualifiés dans les principales villes d'un bout à l'autre du pays, secondés par des experts en sinistres qualifiés dans tous les bureaux et points de service, œuvrent dans les domaines suivants :

- biens des entreprises
- pertes d'exploitation
- juricomptabilité
- marchandises, gros et détail
- risque informatique
- bétail
- cautionnements
- assurance bloc des bijoutiers
- assurance aviation
- assurance maritime
- fraude – équipe d'enquêtes spéciales – délits
- pollution de l'environnement et catastrophes
- énergie – pétrole et gaz
- responsabilité civile des produits
- responsabilité civile professionnelle
- responsabilité civile générale
- responsabilité des municipalités
- transport – marchandises, déménagement
- assurance voyage – médicale et autres
- biens des particuliers
- parcs automobiles
- dommages corporels
- estimation – automobile et équipement lourd
- plusieurs autres domaines

Le BEA offre une gamme étendue de services aux gestionnaires de risques, aux organismes qui pratiquent l'autoassurance, aux courtiers et aux entreprises commerciales et industrielles les plus diverses.

À quelques heures d'avis après une catastrophe, le BEA peut réunir une équipe de spécialistes chevronnés en matière de sinistres accidents et biens. Un programme peut être mis sur pied pour fournir des services sur les lieux de tout désastre, qu'il s'agisse de

pollution, d'atteinte à l'environnement ou de responsabilité de produits.

Le BEA est en mesure de répondre à des centaines, voire des milliers de demandes de service et de règlement de sinistres et de réclamations, découlant d'une catastrophe sans nuire aux autres règlements de sinistres en cours. La situation tragique de la tempête de verglas de janvier 1998 qui s'est abattue sur Montréal et ses environs au Québec a démontré, une fois de plus, sa capacité de répondre rapidement aux urgences en mobilisant les professionnels nécessaires.

Même dans les situations de catastrophe, des rapports de sinistres statistiques informatisés sont disponibles dès la première semaine de son mandat.

Pour répondre aux multiples besoins de ses clients, le BEA a créé une Unité de gestion de sinistres dans les principales villes canadiennes. Quelle que soit la crise ou l'endroit, des équipes ayant reçu une formation professionnelle peuvent régler efficacement un volume considérable de sinistres tout en tenant les clients au courant des transactions.

Ce service a été mis sur pied à travers le pays afin de :

- répondre immédiatement à l'avis de sinistre;
- minimiser l'impact administratif du sinistre sur les activités normales;
- éviter les délais occasionnés par la décision des assureurs portant sur le choix et l'affectation d'experts une fois le sinistre signalé;
- permettre à la demande de règlement de sinistre de parvenir directement à la personne responsable;
- permettre au personnel de se familiariser avec le client et ses activités et vice versa.

Par définition, à l'intérieur de la structure de la compagnie, les responsables des unités de gestion de sinistres possèdent l'autorité d'attribuer les demandes de règlement de sinistre à un expert dans l'un de nos bureaux, de gérer et d'assurer le suivi de ces demandes de règlement et, en général, de superviser le compte national. Ils agiront en qualité de personnes ressources principales, s'assurant ainsi que les demandes de l'assureur, de l'assuré ou de l'intermédiaire seront traitées immédiatement.

Le BEA offre également un service rapide de règlement, de gestion des sinistres, de paiement et de rapports.

Un gestionnaire ou un expert-contrôleur est affecté à chaque compte, et son rôle est le suivant :

- gérer le règlement de tous les sinistres;
- assurer la liaison avec le client, le courtier, etc.;
- payer les sinistres et les frais;
- superviser les demandes de règlement en litige;
- accomplir toutes les autres tâches administratives connexes concernant le compte.

Le programme de gestion de sinistres s'applique à tous les comptes, mais il est particulièrement utile aux clients qui possèdent de nombreux bureaux ou dont la fréquence des demandes de règlement est élevée. Il s'agit le plus souvent d'assurance de responsabilité civile générale et d'assurance automobile. Ce programme peut être facilement adapté à toute autre catégorie d'assurance.

Les services du BEA constituent une valeur ajoutée à l'assureur, à l'assuré et le cas échéant au courtier, consolidant ainsi les liens de partenariat avec toutes les parties impliquées et répondant ainsi aux besoins nouveaux de l'industrie des assurances. La qualité totale est sa finalité. Ces services observent rigoureusement les règles et les devoirs professionnels des experts en sinistres et ils s'efforcent de proposer des règlements justes et équitables, conformes aux droits et obligations des parties aux dossiers.

Le groupe GTA

Le Groupement technique des assureurs inc. (GTA), est une société de gestion qui contrôle trois entités distinctes, offrant des produits et services du GTA à une clientèle variée. Ces trois entités sont :

- Services informatisés de diffusion de l'information inc. (SIDI/GTA);
- Actuariat Conseil GTA;
- Services Entreprises et Habitation GTA (SEH / GTA).

Depuis sa fondation en 1883, l'organisme a connu une évolution constante afin de répondre aux besoins sans cesse changeants de l'industrie des assurances. Il a toujours su guider l'industrie en matière de prévention des sinistres. Il est le chef de file au Canada

dans le domaine des services d'information sur les risques et des services de prévention des sinistres et d'ingénierie.

En 1984, le GTA passe graduellement à un système de tarif à la prestation. En janvier 1990, l'organisme connut le changement le plus radical de son histoire. Cet ancien organisme à but non lucratif financé par les compagnies membres devint le Groupe GTA, une société à but lucratif appartenant à des actionnaires. La société entreprit alors d'offrir ses produits et services à une clientèle variée. C'est alors qu'elle se transforma en devenant une société de gestion, dirigeant trois entités distinctes, à savoir ses deux divisions Services Entreprises et Habitation GTA, Actuariat Conseil GTA et sa filiale Services informatisés de diffusion de l'information inc. C'est ainsi que le Groupe GTA offre des services d'inspection, d'ingénierie, d'information sur les risques, d'actuariat et de tarification à ses actionnaires et adhérents ainsi qu'à une clientèle de plus en plus variée.

En janvier 1998, le GTA devient une filiale à part entière du BEA tout en conservant son identité et ses services traditionnels à l'industrie, soucieuse de faire face aux défis des années à venir, de satisfaire les attentes de sa clientèle, d'accroître ses services à l'industrie, de jouer un rôle de bon citoyen corporatif, d'assurer le bien-être de ses employés et partenaires et de maximiser le rendement de ses actionnaires.

Le GTA a pour mission de fournir des services spécialisés d'information sur les risques à l'industrie des assurances et à tous ceux qui occupent des fonctions en assurance au Canada. Elle compte parmi ses clients des assureurs, des réassureurs, des courtiers, des captives, des autoassureurs, des municipalités ainsi que des gestionnaires de risques rattachés à des organismes gouvernementaux ou à de grandes entreprises. Elle compte aussi, dans des domaines plus particuliers, une clientèle appartenant au génie conseil et aux institutions financières et elle dessert les courtiers immobiliers, les corporations industrielles et le grand public.

Comme il est essentiel que tous les intervenants de l'industrie disposent de renseignements détaillés et à jour pour prendre des décisions éclairées, le GTA se spécialise notamment dans les domaines suivants :

- inspections de risques de toutes catégories;
- services d'ingénierie, de consultation, de gestion des risques et de prévention des sinistres, y compris la vérification des plans des installations d'équipement de lutte contre l'incendie;

- établissement de taux indicatifs;
- services actuariels et statistiques;
- formation en matière de prévention des sinistres, grâce à l'École de technologie du GTA;
- accès à l'information par voie électronique;
- maintien de bases de données et transmission de fichiers sur le crédit, sur les antécédents sinistres en automobile, habitation et entreprises.

Le GTA a pour mission de fournir des services spécialisés de très haute qualité en matière de sécurité. Ces services sont destinés à limiter l'incidence et la gravité des sinistres sur la vie des personnes, sur les biens des particuliers et des entreprises ainsi que sur la situation financière des sociétés et sur l'environnement.

Son personnel siège sur plusieurs comités techniques, tant au Canada qu'aux États-Unis, notamment au sein d'organismes de normalisation. Plus particulièrement, le GTA collabore avec les laboratoires des assureurs du Canada, Warnock Hersey Professional services Ltd., des comités de prévention incendie, l'association canadienne de normalisation, le Conseil canadien des recherches du Canada, la National Fire Protection Association, les comités techniques traitant de la planification des mesures d'urgence pour l'industrie, le Comité des assurances de l'association nucléaire canadienne, les Comités provinciaux des Claims Emergency Response Plan Committees ainsi que le comité consultatif sur la prévention des incendies du ministère du travail et des ressources humaines.

Le GTA travaille en collaboration avec le Bureau d'assurance du Canada (BAC) grâce à son service de conseillers spéciaux aux municipalités qui offre des services en matière de sécurité adaptés aux besoins des municipalités partout au Canada. Il travaille en étroite collaboration avec les services de prévention incendie et de sécurité publique de la plupart des municipalités. Il établit le classement incendie des municipalités qui permet d'établir une tarification appropriée tant pour les habitations que pour les entreprises pour chacune des municipalités au Canada.

Première entité: SEH-GTA (Services Entreprises et Habitations GTA)

Cette division du Groupe GTA représente le cœur de ses activités de la prévention des sinistres, de l'ingénierie, de l'inspection, de la formation, de la tarification et de la gestion des risques.

D'abord, le GTA offre des services d'inspection, effectuant chaque année plus de 150 000 inspections de risques pour fins de prévention des sinistres en incendie, accidents et risques divers sur une grande variété d'emplacements pour les entreprises, les habitations, pour les risques industriels et spécialisés, les risques nucléaires, pétroliers, agricoles, etc.

Ensuite, il offre des services en assurance des entreprises, tels rapports d'inspection, rapports en matière de responsabilité et rapports de prévention. Il offre également des services en assurance des particuliers inspection, évolution, conseils techniques et recommandations diverses.

Le GTA offre aussi en exclusivité à l'ensemble de l'industrie de l'assurance des services de tarification. Les taux du GTA sont établis sur l'ensemble des résultats de l'industrie, par l'intermédiaire de ses actuaires. Les données de l'industrie pour les cinq dernières années sont compilées, analysées par catégories d'assurance et ajustées pour exclure les risques de catastrophe. On y applique des facteurs de rajustement provinciaux et ils sont par la suite transmis à sa clientèle par l'intermédiaire de son réseau informatique et ils sont intégrés dans les risques individuels de ses bases de données, faisant partie intégrale des rapports et de sa gamme de produits de tarification :

- documentation claire et précise, établie sur une base actuarielle solide. Des taux justes qui se traduisent par des primes appropriées;
- informations clés sur le risque;
- taux incendie, pertes d'exploitation et garanties annexes (G.A.), taux contenu, B.T.N (biens de toute nature);
- taux coût des sinistres et taux effectif;
- état détaillé du calcul des taux;
- relevés aux fins de cotation;
- calcul de taux approximatifs;
- Taux X-Press – codes de combustibilité et de vulnérabilité ainsi que les types de construction.

Le GTA possède également un service de consultation et de vérification des plans : il effectue l'analyse détaillée des plans descriptifs des sources d'eau, des installations d'extincteurs automatiques, des installations fixes à eau pulvérisée et des installations d'extinction spéciales, notamment à mousse, à mousse et eau, au

halon, au CO₂ et à poudre; il procède à des études de conformité des bâtiments et il propose des mesures d'urgence en matière de sécurité incendie dans les bâtiments.

Son service aux collectivités (municipalités) permet des analyses variées. Elles touchent plusieurs aspects essentiels pour la bonne appréciation des risques par les assureurs, et permettent aux municipalités d'avoir les conseils nécessaires pour bien faire face aux besoins requis pour le débit d'eau, les méthodes et matériel de protection et de la formation. De plus, plusieurs municipalités ont recours à ses services individualisés de consultation et d'ingénierie, sur une base tarifaire.

Le GTA est le seul organisme accrédité pour les inspections Bris de machines au Québec. Cet agrément des pouvoirs publics permet au GTA de faire les inspections exigées par la loi ainsi qu'à des fins de prévention des sinistres. Il est aussi accrédité en Ontario. Il offre des services d'inspection Bris de machines à un certain nombre de sociétés d'assurance.

Le service d'inspection de chaudières et d'appareils sous pression du GTA est reconnu par la Régie du bâtiment du Québec, pour l'inspection et la certification des appareils sous pression, et plusieurs inspecteurs détenant une licence d'inspecteur Classe A œuvrent au sein de ce service.

Sur le plan de la formation, le GTA dirige une École de technologie spécialisée dans l'enseignement des techniques de prévention des sinistres au moyen d'installations de démonstration des plus modernes et des plus complètes. Le GTA est reconnu, en ce qui concerne le Québec, par la Société québécoise de développement de la main-d'œuvre (S.Q.D.M.). Ainsi, les dépenses reliées aux cours et aux séminaires font partie des frais de formation admissibles dans le cadre de la Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'œuvre (Loi 90).

L'École compte parmi ses ressources plusieurs instructeurs chevronnés dans le domaine de la prévention et de la gestion des sinistres. Plusieurs cours sont reconnus et sont par ailleurs préparés par le GTA à l'intention de l'Institut d'assurance du Canada. Elle donne par ailleurs plusieurs séminaires de formation reconnus, sur une variété de sujets partout au Canada, notamment en Ontario au sein du RIBO (Registered Insurance Brokers of Ontario).

L'École est située au siège social du GTA à Toronto. Par ailleurs, elle se déplace partout au Canada, aux États-Unis ou à l'étranger. Des cours sont donnés dans toutes les provinces du

Canada et sont disponibles dans les deux langues. Une cédule de cours est disponible pour l'année. Des cours sur mesure peuvent aussi s'y greffer, à la demande des clients. Des escomptes corporatifs sont disponibles pour les clients qui y envoient leur personnel sur une base régulière, quelque soit l'endroit du cours au Canada.

Quelques particularités :

- Cours et séminaires personnalisés sur une variété de sujets.
- Cours standards, dont quatre sont accrédités par l'Institut d'assurance du Canada pour la désignation A.I.A.C.
- Horaires flexibles : soirs, week-ends, demi-journées, etc.
- Les sujets traités portent sur la construction des bâtiments, la protection incendie et les risques courants, les risques industriels, les risques de vol et de responsabilité civile, la vérification et les essais des installations d'extincteurs automatiques, le stockage de grande hauteur, le chauffage au bois, les risques d'atteinte à l'environnement, la prévention des sinistres, etc.
- La formation tient compte du fait qu'elle permet de meilleures pratiques d'assurance et de prévention des sinistres, de meilleures relations avec les clients grâce à des connaissances approfondies, une diminution de la supervision nécessaire et du besoin de refaire le travail, etc.
- Les élèves regroupent des spécialistes de la prévention, des rédacteurs production, des agents et des courtiers d'assurance, des gestionnaires de risques, des chefs d'entreprises, des ingénieurs, des entrepreneurs, des fonctionnaires et du personnel des services d'incendie.
- L'inscription aux cours ou la préparation de séminaires individualisés se font au niveau local, en communiquant simplement avec le bureau du GTA le plus proche, qui coordonnera les activités et la communication avec l'École.

Le GTA procède également à des études environnementales permettant d'identifier les risques éventuels et d'éviter ainsi des dépenses imprévues. Le respect des prescriptions afférentes à l'environnement peut effectivement réduire les risques de responsabilité civile, notamment ceux des administrateurs et des dirigeants.

Ces services sont destinés à plusieurs firmes de consultants et d'ingénieurs-conseil. Il offre donc un aperçu détaillé des affecta-

tions successives d'un terrain à travers les années. Ses rapports, ainsi que les plans de risques individuels qui y sont joints, permettent à la clientèle de déterminer l'état possible des terrains afin de prendre des décisions éclairées pour les projets proposés. Ainsi, les clients, tout en se conformant aux exigences environnementales, peuvent éviter des surprises et des litiges éventuels.

Par ailleurs, il offre des services beaucoup plus avancés pour des projets ponctuels de plus grande envergure et qui requièrent des inspections sur le terrain ainsi que des rapports et des évaluations plus détaillés. Les points suivants caractérisent les services dans ce domaine et permettent d'identifier les risques éventuels et d'éviter ainsi des dépenses imprévues aux consultants, dirigeants d'entreprises, avocats, créanciers hypothécaires, gestionnaires de risques :

- évaluation de la conformité aux règlements relatifs à l'environnement, vérification des permis et étude des prescriptions applicables, étude des rejets liquides, solides ou gazeux, enlèvement des déchets, étude des mesures à prendre en cas d'accident, plans d'intervention et de formation du personnel, évaluation des méthodes de gestion, respect des directives, etc.;
- renseignements historiques dont l'analyse révélera habituellement les affectations successives du bâtiment, la présence de réservoirs souterrains ou aériens, des transformateurs, etc.

Comme les activités dans le domaine de l'assurance s'orientent de plus en plus vers les transactions avec les points de vente afin de soutenir la concurrence, le GTA offre la possibilité de partenariat aux courtiers. Ainsi, ces derniers peuvent, s'ils le désirent, obtenir tous les outils nécessaires et les renseignements disponibles en matière de souscription, incluant les taux. Les courtiers adhérents peuvent donc avoir accès aux programmes de tarification et aux taux du GTA, avec indication du coût des sinistres, renseignements qui peuvent être obtenus électroniquement ou aussi tirés des tarifs. De plus, les courtiers adhérents ou non à ce programme peuvent avoir accès aux rapports d'inspection stockés dans la base de données du GTA ou bien obtenir des rapports d'inspection physique sur mesure ou standards du GTA.

Le GTA offre de services de consultation en matière de production. Ces services touchent les domaines de l'analyse et de la planification stratégique, l'examen de la production en assurance des entreprises et des particuliers, par catégorie d'affaires, branche ou portefeuille d'assurance, l'analyse des formulaires d'assurance, des garanties et des conditions d'admissibilité ainsi que l'élabo-

ration et la mise à jour de guides, de directives et de programmes de production. Il peut aussi donner des consultations en matière de formation des rédacteurs production et la création de programmes et des modules de formation personnalisés.

Le GTA offre au Pool canadien d'assurance des risques atomiques – NIAC (Nuclear Insurance Association of Canada) – des inspections de prévention incendie et responsabilité civile (centrales nucléaires, universités et établissements dotés de réacteurs nucléaires).

□ **Deuxième entité: SIDI/GTA
(Services informatisés de diffusion de l'information inc.)**

Cette filiale informatique a le mandat de développer les produits et les services qui permettent de communiquer les données plus facilement à la clientèle. De plus, elle s'affaire à des mandats directement avec une clientèle à l'extérieur du groupe GTA.

Plusieurs alliances ont été mises en place dans ce secteur d'activités afin de répondre aux besoins constamment renouvelés de l'industrie. Plus précisément, cette filiale permet au GTA d'être constamment à l'affût de nouvelles méthodes de faire les affaires dans le but d'éviter la désuétude des opérations et des moyens de communication.

Ainsi, le GTA tente d'établir des liens d'application en vue de créer un point unique d'accès aux données de tiers, qui viennent compléter, avec les données du GTA, tous les renseignements nécessaires pour la bonne marche des affaires de ses clients. Voici un aperçu des services offerts par cette filiale au monde de l'assurance.

• **SiteLineS**

SiteLineS est un réseau informatique qui communique avec la clientèle du GTA partout au Canada. C'est un système informatisé de communication de renseignements en assurance qui allie la souplesse, la convivialité et la capacité analytique. C'est un service électronique d'avant-garde offrant nombre d'outils novateurs aux rédacteurs production.

• **Centrale de transmission des données sinistres
des entreprises (CTS)**

CTS est un nouvel outil mis à la disposition des assureurs participants afin d'améliorer les résultats techniques en assurance des entreprises et de lutter contre la fraude à l'assurance.

CTS donne directement accès aux antécédents sinistres des entreprises partout au Canada. Les compagnies d'assurance participantes versent dans la base de données les renseignements sur les sinistres survenus au cours des cinq dernières années et les mettent à jour à intervalles réguliers. À ce jour les participants établissent plus de 70 pour cent des contrats d'assurance des entreprises émis au Canada. La Centrale de transmission des données sinistres de entreprises dispose du fichier le plus complet dans le domaine qui existe à l'heure actuelle.

Cette base de données des plus conviviales permet d'établir des rapports et des données d'un grand intérêt pour le rédacteur production sur un risque, un portefeuille complet ou bien un compte en particulier. Cet outil révolutionnaire allie l'efficacité à la bonne sélection des risques ainsi qu'à une appréciation juste.

- **Fichier central des sinistres Habitation FCSH/HITS**

En place depuis 1989, ce fichier est le seul au Canada à offrir aux rédacteurs production l'outil essentiel pour la bonne marche des nouvelles affaires. Son utilisation permet de découvrir, le cas échéant, des renseignements pouvant manquer dans le dossier ou la proposition d'assurance. Comme la CTS, sont détenues les données de la presque totalité du marché hors Québec, où la participation est encore à près de 55 pour cent des primes écrites. Le GTA vise ainsi à obtenir une participation presque totale des assureurs du Québec.

- **Trans Union sur SiteLineS**

Le GTA distribue exclusivement à l'industrie de l'assurance un fichier sur le crédit. Il a établi un partenariat avec cette société très réputée aux États-Unis et qui est bien implantée dans toutes les provinces du Canada. Plusieurs facteurs, cotes de pondération et produits répondent à une vaste gamme de besoins pour les assureurs lorsqu'ils souscrivent les risques. Des études de portefeuilles importants tendent à démontrer qu'il peut exister un lien étroit entre la qualité du crédit et la fréquence et la sévérité des réclamations et des sinistres rapportés.

- **Alliance ULC – GTA**

Soucieux de l'importance de l'aspect Vol pour le rédacteur production dans l'appréciation des risques, SiteLineS du GTA offre l'accès aux certificats d'alarme émis par les Laboratoires des assureurs du Canada (ULC). Ceci représente un moyen facile pour les courtiers et les assureurs d'apprécier les risques.

- **A.M. Best sur SiteLineS**

Le GTA a aussi établi une entente de partenariat avec cette entreprise afin d'offrir à sa clientèle des données aux rédacteurs production. Ces services représentent les guides de souscription ainsi qu'une indication des risques inhérents à l'affectation. Il a de plus procédé à la traduction de certaines sections qui permettent l'accès aux différentes fiches.

- **Alliance CGI / GTA**

Le GTA et CGI (anciennement Les systèmes d'assurances Téléglobe) sont des alliés de longue date du GTA pour la transmission des données à l'industrie de l'assurance. Plusieurs projets conjoints sont en place pour l'intérêt de la clientèle. Voici un aperçu de ces projets conjoints

- **Fichier central des sinistres automobiles du Québec (F.C.S.A.)**

Distribution exclusive au Québec pour le compte du GAA (Groupement des assureurs automobiles) des données relatives au Fichier central des sinistres automobiles (FCSA) – selon les normes et procédures établies par le GAA et la *Loi sur l'assurance automobile du Québec*.

- **Alliance CGI / GTA**

Depuis août 1996, le GTA, en collaboration avec CGI, est l'unique distributeur pour le compte du GAA des données sinistres automobiles à l'industrie des assurances au Québec.

- **AutoPlus**

Le GTA administre un fichier central des sinistres et autres données de production automobiles, à l'extérieur du Québec. Le GTA gère aussi, depuis 1996, les données d'Équifax Canada qui s'est retirée de ce secteur.

Ce fichier permet un accès électronique aux extraits des dossiers de conduite (antécédents, infractions et accidents).

Le GTA assure la formation auprès de l'industrie pour l'utilisation optimale de ces données pour une bonne appréciation des risques.

- **CheckPoint**

En collaboration avec CGI, le GTA a mis au point le Programme de contrôle automobile Checkpoint, qui a déjà fait ses preuves aux États-Unis pour les assureurs de l'Ontario. Il établit les opérations concernant les inspections automobiles

aux fins d'assurances, l'accréditation de centres autorisés ainsi que la formation nécessaire, la distribution des formulaires, les caméras et films appropriés. Les données et les photos sont conservées et transmises, via Internet, aux assureurs qui le désirent. Il a de plus effectué des inspections de véhicules dans plusieurs autres provinces, incluant le Québec. Ce système est donc éprouvé, advenant la promulgation de lois similaires dans d'autres provinces du Canada.

En Ontario, avec la loi 59, il lutte contre la fraude à l'assurance automobile. Cette loi impose un contrôle obligatoire pour tous les véhicules revendus d'occasion et tous les renouvellements d'assurance automobile pour les véhicules de plus de cinq ans.

□ **Troisième entité: Actuariat Conseil GTA**

Cette division vient appuyer les services internes de tarification, en plus de procurer des services personnalisés à la clientèle de l'industrie de l'assurance et à plusieurs gestionnaires de risques. Voici un aperçu des services offerts :

- Revue trimestrielle : une publication trimestrielle portant sur l'analyse des résultats de l'industrie en assurances I.A.R.D., l'évaluation de la situation actuelle et future du marché et les performances de l'industrie.
- Dépôt des tarifs automobiles auprès des régies et commissions de tarification.
- Planification financière et stratégique et calcul des provisions.
- Développement et suivi de méthodes de tarification adaptées aux besoins.
- Conception et mise en œuvre de répertoires des sinistres.
- Analyse des modifications législatives.
- Analyse des primes.
- Distribution de tarifs avec des directives de tarification, établissement de la base de calcul des taux du GTA pour les tarifs Analytique, Responsabilité, Automobile et Biens des entreprises.

Telles sont, esquissées à grands traits, les principales activités du Groupe BEA/GTA et ses filiales, le chef de file canadien des services techniques en assurance de dommages et en gestion de risques.